

Annexe 2

Déclaration suisse  
prononcée par le Conseiller fédéral Pierre Graber  
à l'occasion de l'ouverture de la  
Réunion ministérielle finale de la Conférence sur  
la coopération économique internationale (CCEI) à  
Paris, le 30 mai 1977

---

Dans ma déclaration de décembre 1975, lors de l'ouverture de cette conférence, je me suis prononcé sur les objectifs généraux du dialogue nord-sud. Ces objectifs sont de trois ordres:

- réaménager les relations économiques internationales,
- renforcer les relations politiques et économiques entre pays industrialisés et pays en développement et promouvoir en particulier le développement économique de ces derniers pays,
- répondre aux besoins mondiaux futurs en matières premières et en énergie dans l'intérêt de tous les pays.

Après dix-huit mois de négociations qui ont confirmé la fragilité de l'économie mondiale et les interdépendances qui la caractérisent, nous devons constater que nous sommes en voie de progression, lente il est vrai, vers ces objectifs, que ceux-ci ne pourront toutefois être pleinement atteints qu'au terme d'une des négociations les plus ambitieuses et les plus importantes de tous les temps, le dialogue nord-sud au sens large. Ce long processus, dont la CCEI est une étape indispensable, doit nous conduire à un monde plus équilibré dans ses structures et plus équitable dans la répartition des fruits de la croissance, à un ordre qui tienne compte davantage des intérêts et des aspirations légitimes des uns et des autres. Le Gouvernement suisse est convaincu de la nécessité d'y parvenir et est décidé à contribuer à la mise en oeuvre de solutions réalistes en réponse aux problèmes posés.

Cette Conférence doit avant tout confirmer notre volonté de poursuivre l'effort commun sur la base d'une meilleure compréhension mutuelle et dans un esprit plus confiant et plus dynamique. Car nous devons renforcer la conviction de nos opinions publiques qu'il existe des possibilités de réaménager les relations économiques internationales par la voie de la coopération économique plutôt qu'en recourant à des actions unilatérales qui ne pourraient que se retourner contre la communauté des nations.

- 2 -

Si l'on veut assurer la poursuite de cette vaste négociation, et cela sur tous les sujets et dans toutes les enceintes appropriées, il s'agit d'une part pour la CCEI de confirmer les objectifs de la négociation d'ensemble, d'objectifs que la CCEI a clarifiés et mis au centre de nos préoccupations gouvernementales, et, d'autre part, de faire sur quelques sujets qui nous tiennent particulièrement à coeur, des progrès concrets.

Je désirerais maintenant dire quelques mots sur un certain nombre de sujets importants en les prenant dans l'ordre des commissions.

Pour ce qui est tout d'abord de l'énergie, la Conférence a accompli deux tâches importantes: d'une part les travaux ont permis d'améliorer notre compréhension de la situation énergétique mondiale et de déterminer avec plus de précision les exigences que nous imposent les perspectives énergétiques. Cette meilleure appréciation permet à nos Gouvernements de répondre de manière plus raisonnée aux préoccupations de nos peuples au sujet de la situation énergétique et de ses étroites interrelations avec l'économie mondiale.

Nous sommes d'autre part en mesure d'envisager dans cette Conférence les grandes lignes d'un programme de coopération et de développement dans le domaine de l'énergie qui répond, à notre avis, à un besoin impérieux. Or, dans ce domaine, il n'existe pas encore, comme dans les autres secteurs de notre coopération, de bases pour poursuivre le dialogue entamé et la mise en oeuvre de ce programme. Nous estimons donc qu'une des tâches importantes de cette Conférence est de créer, de façon pragmatique, ces bases.

En ce qui concerne les matières premières, nos travaux ont confirmé l'importance primordiale de ce secteur pour tous les pays et la nécessité d'améliorer le fonctionnement des marchés dans l'intérêt aussi bien des producteurs que des consommateurs. Il s'agit de plus d'un problème vital pour les pays en développement, puisque ceux-ci retirent l'essentiel de leurs revenus en devises des exportations de produits de base. Il nous paraît essentiel que les mesures envisagées tiennent compte également de la préoccupation croissante des pays importateurs aussi bien développés qu'en développement quant à la sécurité de leur approvisionnement. Le Gouvernement suisse tient à confirmer sa volonté de contribuer à la mise en oeuvre de mesures concrètes, notamment dans le cadre des négociations sur un fonds commun au titre du programme intégré de la CNUCED, fonds commun, dont les fonctions doivent être précisées en tenant compte des réalités économiques.

D'une manière générale, les besoins spécifiques des pays en développement exigent des mesures multiples et diversifiées. Il s'agit d'appuyer efficacement les efforts propres des pays en développement dans les domaines en particulier de l'agriculture, des infrastructures, de l'industrialisation et de la technologie. Nous reconnaissons donc l'importance qu'ont pour ces pays les apports extérieurs et notamment l'aide publique.

- 3 -

A cet égard, le Gouvernement suisse s'efforce de renforcer sa politique de coopération au développement, notamment en accroissant progressivement le volume et la qualité de son aide publique. Il entend poursuivre dans cette voie, et cela dans l'esprit du consensus auquel sans doute la Conférence parviendra en cette matière. Pour des raisons qui tiennent aux règles constitutionnelles qui gouvernent l'accroissement et l'affectation des ressources publiques dans un pays de démocratie directe et référendaire, le Gouvernement suisse remarque toutefois que, pour ce qui est du volume de l'aide publique, ce consensus ne pourra pas constituer pour lui un engagement au sens formel du terme. Ceci n'affecte nullement sa volonté de contribuer, le cas échéant, à toute action spécifique qui pourrait être entreprise en faveur des pays à faible revenu.

Une autre forme de contribution importante est constituée par l'apport de capitaux privés. Il existe dans ce domaine une convergence d'intérêt évidente entre tous nos pays. Les investissements privés n'apportent en effet pas seulement des capitaux, mais également de la technologie et des connaissances en matière de gestion. Ils contribuent à l'accroissement des capacités de production, d'emploi et d'exportation des pays en développement. Afin d'accroître ces apports et d'en améliorer l'efficacité il est indispensable de maintenir un climat favorable aux investissements. Cela implique une coopération entre gouvernements à laquelle nous sommes prêts à contribuer.

Je désirerais terminer, Monsieur le Président, en vous assurant de la détermination de mon Gouvernement de poursuivre le dialogue nord-sud au sens large dans un esprit constructif et efficace, et de tout faire pour que les résultats de cette Conférence créent les meilleures bases possibles à cette poursuite.

\* \* \*